



Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

Chauffage de serres

Vision biomasse Québec rappelle que la biomasse forestière résiduelle demeure une option compétitive et écologique complémentaire à l'hydro-électricité

Québec, 16 juillet 2020 - *Vision Biomasse Québec* salue la proposition d'Hydro-Québec d'offrir aux producteurs en serre un tarif préférentiel sur l'électricité, mais rappelle que l'hydroélectricité ne pourra à elle seule porter le virage vers l'autosuffisance et l'indépendance énergétique et alimentaire du Québec. De fait, cette option n'est pas adaptée à l'ensemble des producteurs en serre et risque de détourner en partie l'énergie nécessaire à l'électrification d'autres usages comme les transports. C'est pourquoi il est nécessaire d'envisager d'autres sources d'énergie locales et propres comme la biomasse forestière résiduelle en complément.

Plusieurs problématiques à l'utilisation de l'électricité pour le chauffage des serres subsistent. « L'utilisation d'électricité est actuellement limitée par le réseau de distribution du réseau triphasé, qui n'est pas disponible partout dans les régions agricoles », souligne Mathieu Béland, coordonnateur de *Vision Biomasse Québec*. « De plus, les producteurs ne peuvent utiliser l'électricité lors des périodes de pointes de consommation comme en hiver. L'utilisation de biomasse forestière résiduelle en remplacement des énergies fossiles est une utilisation durable d'une ressource renouvelable et est donc complémentaire à l'électricité.»

Par ailleurs, malgré le tarif préférentiel offert par Hydro-Québec aux producteurs en serres, la biomasse demeure compétitive et parfois moins chère que l'hydro-électricité. « Avec un tarif de 5,59 ¢ /kWh, on a accès à une énergie propre à bas prix. Avec la biomasse, on peut descendre jusqu'à 3,5 ¢/kWh! Ça peut donc revenir moins cher que de chauffer à l'électricité. Combiné au tarif préférentiel pour un éclairage électrique, le coût est alors très compétitif pour le producteur. Il y a donc un beau gain possible si on utilise les énergies de manière complémentaire », indique John Arsenault, co-porte-parole de *Vision biomasse Québec*.

En outre, si les coûts initiaux pour la mise en place d'une chaufferie à la biomasse sont relativement élevés, le retour sur l'investissement peut être très rapide, notamment en raison des co-bénéfices de cette option. « Avec notre système de chauffage à la biomasse, on s'attendait à un retour sur l'investissement en 6 ans environ », explique Frédéric Tremblay, responsable des infrastructures pour l'entreprise maraîchère *Les Jardins d'Elizabeth*, à Saint-Elzéar, en Beauce. « Par contre, on avait oublié de calculer l'utilisation du chauffage pour la déshumidification d'été. En tenant compte de cet usage, comparativement à l'utilisation du propane, notre période de retour sur l'investissement descend à 3-4 ans! »

Vision Biomasse Québec souhaite rappeler aux décideurs que la biomasse forestière résiduelle demeure une option locale, abordable et renouvelable pour le chauffage de bâtiments comme les serres et qu'elle devrait être encouragée par des politiques adéquates, en complément à l'hydroélectricité.

-30-

Pour information :

Emmanuelle Rancourt
Spécialiste en développement biomasse
emmanuelle.rancourt@naturequebec.org
418-999-5121

À propos

Coordonné par Nature Québec, *Vision Biomasse Québec*^[1] est un regroupement d'organisations issues des milieux coopératifs, municipaux, des affaires, ainsi que de l'environnement et du développement rural. Ces organisations ont fait le choix de s'unir avec un objectif commun, celui de promouvoir une filière exemplaire et performante de chauffage à la biomasse forestière au Québec, en visant l'atteinte de sept cibles d'ici 2025 :

- Substituer annuellement 400 millions de litres de combustibles fossiles.
- Valoriser annuellement 1 million de tonnes métriques de biomasse forestière résiduelle (sur une base de 100 % de matière sèche).
- Éviter l'émission de 1 million de tonnes métriques d'équivalent CO₂ par année.
- Produire annuellement 4000 GWh d'énergie renouvelable.
- Améliorer la balance commerciale du Québec à hauteur de 225 millions \$.

- Créer 12 500 emplois dans la phase de construction et 3600 emplois permanents.
- Mettre en place des infrastructures additionnelles de production de chaleur d'une capacité totalisant 1600 MW.

Pour plus d'information : <https://visionbiomassequebec.org/>

[1] Les membres de Vision Biomasse Québec sont:

Agroénergie de l'Est, Best Energies, Bureau de promotion des produits du bois du Québec, Carbonaxion, Combustion Expert Énergie, Compte Fournier, Conseil québécois de la coopération et de la mutualité, Écotech Québec, Fédération des producteurs forestiers, Fédération québécoise des coopératives forestières, Fédération québécoise des municipalités, Fondation, Gobeil Dion & Associés inc., Greenleaf Power, Hargassner Canada Est, Innofibre, Inukshuk Synergie, Kruger Énergie , Mabre Canada, Nature Québec, Regroupement des conseils régionaux en environnement, Säättöuli Canada, Solutions Energia Tech inc., Énergies Sonic inc., Transfab Énergie, Union des municipalités du Québec, Union des producteurs agricoles.